CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY — SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville, Coin St-Charles et Canal.
Depot de Passagers, Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	Arrivées.
Express de la Californie No 20 8.20 p. m.	No 19... 9.00 a. m.
Malle rapide du Texas et du Mexique No 18 8.20 a. m.	No 17... 6.40 p. m.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nouvelle-Orléans, Houston et Galveston; Nile-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Weekly Tourist Sleepers quittent la Nile-Orléans tous les Samedis pour San Francisco.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD — ILLINOIS CENTRAL ROUTE

Arrivée et départ en effet le 21 fév. 1897

Chicago et St-Louis Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 6:30 P. M.
Trains solides, vestibule, éclairés au gaz avec chars Pullman entre Nouvelle Orléans, Memphis, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 6:30 P. M.
Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule, entre Nouvelle Orléans, Memphis, Louisville et Cincinnati.

Chicago et St-Louis Fast Mail.
No 2, départ, 6:30 P.M.
No 1, arrive 8:20 A. M.
Service direct de chars dortoirs à Water Valley Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,
No 2, départ 6:30 P. M.
No 1, arrive 8:20 A. M.
Trains solides, avec chars dortoirs Pullman, directs à Memphis, Louisville et Cincinnati, sans changement.

Local Mail and Express.
Pour St Louis et les stations intermédiaires.
No 24, départ 6:55 A. M.
No 23, arrive 9:00 P. M.
Tous les Trains quotidiens.

VAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY R. R. CO.

Heure d'arrivées et de départs prenant effet à partir du 21 fév. 1897.

Départs.	Arrivées.
Memphis Express chars dortoirs de la N. O. à Vicksburg Memphis et Kansas City ..... 4:20 p. m.	10:35 a. m.
Local Day Express pour Vicksburg, Natchez et les stations intermédiaires ..... 8:05 a. m.	5:30 p. m.
Baton Rouge Accommodation s'arrête à toutes les stations..... 4:30 p. m.	9:40 a. m.

Tous les Trains Quotidiens.

Le Bureau des Billets, coin des rues St-Charles et Commune.

WM MURRAY, Div. Pass. Agen
W. A. KELLOND, Asst. Gen. Pass. Agt.
31 mai—

QUEEN & CRESCENT ROUTE
NEW ORLEANS & NORTH-EASTERN R.R.
ALABAMA & VICKSBURG RY
VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R'Y

Ligne la plus courte de 90 milles entre Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans	7:10 p.m.	8.40 a.m.
Arrive à Meridian	1:00 a.m.	4:15 p.m
Part de Meridian	1:10 a.m.	5:30 a.m
Arrive à Birmingham	5:35 a.m.	11:45 a.m
Arrive à Chattanooga	9:30 a.m.	7:10 p.m
Arrive à Lexington	4:40 p.m.	4:25 a.m
Arrive à Cincinnati	7:10 p.m.	7:15 a.m

Seulement 24 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement, laissant la Nile-Orléans tous les jours à 7:10 P. M. Chars-dortoirs sans changement à New-York laissant la Nile-Orléans tous les jours à 7:10 P M via Roanoke, Vie, et Washington, D. C. seulement 41 heures à New-York.

Bureau des Billets du Q. & C. 34 rue St-Charles.

E. H. GARRATT, Asst Gen. Pass. Agent — A. F. BARNETT, G. P. A.
1er jan—1an

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivée	No.	Départ
2 Ex. Rapid	7:40 a.m	6 Mal. Rap.	7:10 a.m.
7 Acco. côte, dimanche exceptés	9:02 a.m	4 Exp. Rap.	9:45 a.m.
9 Accom. côte	5:25 am	3 Acco. côte, dimanche exceptés	4:30 p.m.
11 Exc. dim. et mercredi	9:30 pm	10 Accom. côte	6:15 p.m.
1 Ligne rapide	6:50pm	12 Exc. dim. et mercredi	7:55a.m
5 Lim.	8:30 pm	2 Exp. Lim.	7:50 p.m

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

JOHN KILKENY, Div. Pass. Agen
O. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
1 mars—an 31 ja

AU PUBLIC.

Succursale du Sun Mutual Insurance Company,

No 322 rue Royale, N. O.

Nous désirons appeler l'attention des personnes qui désirent se mettre à l'abri des désastres causés par l'incendie, en les engageant à se procurer nos Polices d'Assurances; la promptitude, l'équité et la libéralité avec lesquels le règlement de nos pertes s'est toujours effectué, assurera que la position financière de la Compagnie que nous avons l'honneur de représenter, sont des avantages sérieux pour ceux qui recherchent des garanties inattaquables, et qui désirent en même temps soutenir une institution du pays.

J. WALLACE JOHNSON, Gérant.
CHS LAUDUMIEY, CHS D FOUCHES, OCTAVE LABARRE.
26 mars—1m

UNE NOUVELLE ASSOCIATION.
JOHN TRISCONI, EUG P. VALLEE
J. MATSON, JR.
Eug. P. Vallée et J. Matson, Jr., autrefois avec J. L. Byrne Co.

JOHN TRISCONI & CO.,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.
Beurre Fromage Poissons d'eau salée, &c
No 123 RUE FOYDRAS,
Entre Tchoupitoulas et Magnolia.
Téléphone 549. 14 mars—1 m—Dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Beaucoup de valeur dans le Troisième District.

Wm. Mats et als vs W. J. Mats et als,

No 52,080 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 723 (ancien 155) rue Commune, MERCREDI, 28 avril 1897, à midi, il sera vendu à la **Bourse des Propriétés foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en face de l'Hôtel St-Charles**, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E rendu le 19 mars 1897 et signé le 25 mars 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés de valeur ci-dessous décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le 3me district de cette ville, désigné par le No un dans l'ilet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Royale et Dauphine, d'après le plan de E. Surgi, ingénieur, le 3 juin 1847, déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire, ce lot de ville, mesurant en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Marigny sur 80 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Marigny et Dauphine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages avec magasin au rez-de-chaussée, et l'étage supérieur arrangé pour résidence, grande vérandah, bâtisse à deux étages dans le fond, ayant quatre chambres, lieux d'aisance, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le 3me District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Dauphine et Royale et désigné par le No 3 d'après un plan de L. Surgi, ingénieur, le 8 juin 1847 déposé dans l'étude de Félix Percy ancien notaire de cette ville, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Marigny sur 80 pieds de profondeur

Les améliorations consistent en une bâtisse double ayant quelque cinq chambres, 2 cabinets, une bâtisse à un étage dans le fond avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, puits, etc., connu par les Nos 729 et 731 rue Marigny.

3° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 2 dans l'ilet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Dauphine et Royale, conformément à un plan de E. Surgi, ingénieur civil, le 8 juin 1847, déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire de cette ville, mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Marigny sur 80 pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à un étage, avec quatre chambres, une bâtisse dans le fond avec trois chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. Connue par le No municipal 2315 rue Dauphine.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3e District de cette ville, désigné par le No 6 sur un plan fait par N. Bilbeux, vo ser, le 27 janvier 1837, déposé dans le Bureau de Guirand, anciennement notaire de cette ville, borné par les avenues St Roch et Lafayette et les rues Royale et Dauphine, mesurant 32 pieds de face par l'avenue St Roch par 74 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une bâtisse double avec mansarde ayant 8 chambres, lieux d'aisance, citerne, etc., connue par le No municipal 725 avenue St Roch.

7° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3e district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Dauphine, Mandeville et Bourgogne, formant l'encoignure des rues Marigny et Dauphine mesurant 34 pieds de face à la rue Marigny par 69 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur et de face à la rue Dauphine.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde contenant six chambres, bâtisse dans le fond avec deux chambres, lieux d'aisance, etc.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde, contenant six chambres, bâtisse dans le fond ayant deux chambres, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant au gré des acquéreurs, la balance, s'il y en a, au crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue, le dit acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles, honoraires d'avocat en cas de poursuites, etc. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent du prix de leur acchère avec les encanteurs pour lier la vente; les taxes de l'année 1897 seront assumées par les acquéreurs en sus du prix de la vente.

Actes de vente pardevant Jno R. Légier, notaire, aux frais des acquéreurs
18 mars—18 24 31—avril 7 14 21

A. W. MOFFETT.

Encaisseur BASSIN et TOULOUSE,
A la tête du vieux Bassin, Nile-Orléans, Lne.
—NÉGOCIANT—
En bois de chêne, noyer, peuplier, pin blanc, pin jaune et cyprès.
—AUSSI—
Planches pour planchers et plafonds, volige, etc., etc.

J'ai constamment en main le stock le plus grand et le plus varié de chêne et de noyer dans l'état que je suis prêt à couper en matériel de wagon, tel que brancards pour wagon, poteaux, rails, etc.
1er mars—1 an.

AVIS AUX CREANCIERS.

Interdiction de Mme Nicholas Miranda.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 51,773 —Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Francisco H. Miranda, curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
11 avr—11 16 20

H. Hernsheim versus Independent Cotton Oil Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 48,974—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte de recettes et de débours, présenté par R. Steinhardt, receveur de la Independent Cotton Oil Company Limited, pour le mois de mars 1897, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
11 av—11 16 20

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans. No 52,731 Division E—Joseph Muller vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Joseph Muller individuellement et comme ancien associé de la Auditorium Co. soit convoquée et tenue pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire public, en son bureau, Chambre 6, Bâtisse de la Banque du Commerce, No 703 rue Union, en cette ville, commençant le 10me jour d'avril 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que A. B. Philips, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, Lne, 15 mars 1897.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
16 mars—16 23—avril 5 13

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — No 52,860, Division D—J. Henry Warner vs ses Créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de J. Henry Warner soit convoquée et tenue pardevant H. L. Lomis, Jr, notaire, en son bureau No 309 rue du Camp, en cette ville, commençant le LUNDI, 29me jour d'avril 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Victor Leovy Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
6 avril—6 10 15

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans, Division No 52,945—Alphonse W. Miller vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la pétition suivante, avec les tableaux attachés soit caractérisée, et que les créanciers du pétitionnaire, Alphonse W. Miller, soient notifiés à se réunir au bureau de ce jugé devant W. K. Hare notaire public en cette ville de la Nouvelle-Orléans à 11 heures A. M., le LUNDI, 12 même jour de mai 1897, pour voter sur la requête pour un répit, ainsi qu'il est établi dans la pétition, et sur toutes autres affaires qui pourront être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre les biens et la personne du dit Alphonse W. Miller soient suspendues jusqu'au règlement final de la dite affaire. Que A. H. Brown, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents du dit Alphonse W. Miller.

Fait et signé en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 30me jour de mars 1897.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
31mars—31 av 1 7 14 21 29

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans —No 52,570—Division D—Jacob L. Schumann vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jacob L. Schumann soit convoquée et tenue pardevant George W. Dearing, notaire, en son bureau No 221 Passage de la Bourse, en cette ville, commençant le MERCREDI, 14me jour d'avril 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que A. Ricks, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 23 mars 1897.
[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 mars—24—avril 14 23

Metropolitan Bank versus New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte du premier dividende présenté par A. G. Ricks, receveur de la New Orleans Brewing Association, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
6 avril—6 10 15

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans, Division No 52,945—Alphonse W. Miller vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la pétition suivante, avec les tableaux attachés soit caractérisée, et que les créanciers du pétitionnaire, Alphonse W. Miller, soient notifiés à se réunir au bureau de ce jugé devant W. K. Hare notaire public en cette ville de la Nouvelle-Orléans à 11 heures A. M., le LUNDI, 12 même jour de mai 1897, pour voter sur la requête pour un répit, ainsi qu'il est établi dans la pétition, et sur toutes autres affaires qui pourront être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre les biens et la personne du dit Alphonse W. Miller soient suspendues jusqu'au règlement final de la dite affaire. Que A. H. Brown, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents du dit Alphonse W. Miller.

Fait et signé en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 30me jour de mars 1897.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
31mars—31 av 1 7 14 21 29

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 52,930—Division C—James J. O'Rourke vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire James J. O'Rourke Jr., insolvable dans cette affaire, soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. Rouen, notaire public, en son bureau, No 718 rue Union, en cette ville, commençant le LUNDI, 3me jour de mai 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic, et voter sur toutes autres matières qui pourraient être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que Victor Leovy Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et que Lawrence Peters et Alphonse Peters, soient nommés comme experts pour faire un inventaire et estimation de la succession, et que E. Blanc et E. P. Andrès soient appointés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété devant être inventoriée suivant la loi.

Nouvelle-Orléans, 29 mars 1897.
[Signé]: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
30 mars—30—avril 15 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

John M. Duncan vs Ella Hellmers.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 23,722 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt rue Lafayette, entre Camp et Magazine, le MERCREDI, 14 avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de Meubles de Maison, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau
Conditions—Comptant sur les lieux.
ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
4 av—4 9 14

E. A. Carere vs Vve Josie Benners.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, Lne, No 17,338 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. E. R. Downing, juge de la 4ème Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la maison de Cour No 1560 avenue de la Louisiane, à l'encoignure de l'avenue St-Charles, dans le 6ème District de cette ville, le MARDI, 27 avril 1897, à midi précis, des propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts de Veuve Josie Benners défendante, dans deux certains lots de terre dans le 2me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Conti, St-David et Salomon, ensemble et mesurant chacun 31' 11" 5"' de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 192' 7" 7"' entre lignes parallèles, et un des dits lots formant l'encoignure des rues St Louis et St-David et l'autre dit lot touche le dit lot du coin
Conditions—Comptant.
A F CHEVALLEY,
Constable de la Cour de Cité.
26 mars—26 31—avril 5 12 19 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété accompagnée et de valeur dans le Sixième District, portant le nouveau No municipal 429 rue Collège, coin Berlin, dans l'ilet borné par les dites rue, Pavenue Napoléon et la rue Chestnut.

Dr J. Numa Roussel vs Mme Elizabeth H. Moore et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,740—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 13 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 289, borné par les rues Berlin, Collège, Chestnut et l'avenue Napoléon; les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Collège sur une profondeur et de face à la rue Berlin de cent vingt-sept pieds six pouces, entre lignes parallèles. Un des dits lots forme l'encoignure des rues Collège et Berlin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
10avril—10 15 23 30 mai 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Septième District.

Coin des rues Deuxième (maintenant Maple) et Adams, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Hampson et Burdette.

H. L. Nick vs E. A. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,815—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Peters, les rues Orta, la, Green et St Georges, commençant à une distance de deux cent quarante pieds de l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Green et une distance de trente-deux pieds sept pouces et cinq lignes de l'encoignure de l'avenue Peters et des rues St Georges, et mesure trente pieds de face sur l'avenue Peters sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles; la dite portion de terre est comprise dans la plus grande partie du lot No treize et d'une petite partie du lot No quatorze dans l'ilet désigné par le numéro soixante-huit sur le plan original de Rick ville, tiré par Thompson et Buisson, voyers, en date du vingt-trois mars 1849, et déposé en l'étude de J. E. Beard, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 av—10 15 23 30—mai 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Deuxième Dist ict.

Connue comme le No 113 rue North Front.

Entre les rues Canal et Crossman, 18 pieds de fond étant North Peters.

Henry Schulze vs François P. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 52,777—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 13 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Front, Canal Crossman et le Chemin Public, maintenant North Peters et désigné comme lot No 5, de l'ilet No 1, sur un plan levé par Sidney G. De Liste, voyer, le 18 avril 1881, déposé au bureau du shérif civil de cette ville, et mesurant vingt deux pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue North Front sur une profondeur de quatre-vingt dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 avr—10 15 23 30—mai 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Sixième District.

Ernest A. Carrere vs Martha Ann Dickson et son mari pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,706—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 13 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Sixième District de cette ville (ancienne ville de Carrollton) dans l'ilet borné par les rues Hampson, Adams, Deverjean et Burdette et désignée par les numéros trois et quatorze, sur un plan tiré par H. H. Williams voyer en date du six avril 1871 et déposé pour référence dans le bureau de Andrew Hero, Jr., notaire, d'après le plan numéro treize et un, lot dite lot mesurant quatorze mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Burdette (maintenant Maple) par une profondeur de cent sept pieds sept pouces et six lignes entre lignes parallèles, le dit lot numéro treize formant l'encoignure des rues Burdette (Maple) et Adams.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 avril—10 15 23 30—mai 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés du Septième District.

Otto F. Briede vs Vina Amanda Williams et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 52 544—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le premier District de cette ville, le JEUDI, 13 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District, désigné par le No — de l'ilet, borné par les rues Bourbon, Royale, St Pierre et Toulouse, ne mesurant 30 pieds de face sur la rue Bourbon sur une profondeur de 120 pieds, le tout en mesure française. Les améliorations consistent d'une résidence double à un étage et mansarde, façade en briques, avec quelques 8 chambres, 2 cabinets, bâtisse du fond avec 2 chambres, intérieure, citerne, hydrant, hangar à laver, connue par les Nos municipaux 618 et 620 rue Bourbon.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district, désignés par les Nos 1 et 2, ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Orléans et St Pierre, mesurant ensemble 63 pieds 9 pouces de face à la rue Orléans sur une profondeur irrégulière de 68 pieds 6 pouces et 63 pieds 1 pouce. Les améliorations consistent en une vaste bâtisse à deux étages en briques ayant quelques 21 chambres, latrines, cabinets, hydrant, cour pavée et Sabillinger, etc., à seulement deux lots du Marché Français et un lot de la cathédrale St Louis, etc., connue par les numéros municipaux 718 et 722 rue Orléans.

3° Un grand lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District, désigné par le No 9, ilet borné par les rues St Louis, Conti, Royale et Bourbon, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur de 157 pieds 8 pouces et 4 lignes.

Les améliorations consistent en un grand édifice à trois étages et mansarde ayant au rez-de-chaussée, quatre chaussées, une vaste pièce cabinet, grand vestibule et double salle à manger, cuisine, cave, office, (pantry) pailler en marbre rouge, chambre à repasser; au deuxième étage, grand vestibule, deux vastes salons avec portes à coulisses, un vaste octogone, une grande chambre à coucher et deux chambres à coucher, trois chambres à coucher, une avec mantean de cheminée en marbre; au troisième étage trois chambres à coucher avec mantean de cheminée en marbre, deux cabinets, chambre à bain, avec un immense réservoir; au fond au étage supérieur, fournissant l'eau pour les bains et autres besoins; grand escalier, y constituant, trois grandes chambres, trois cabinets, chambre à bain; les salons, chambres, vestibules et escaliers y constituant tout bien fini; dans la mansarde deux grandes chambres et quatre cabinets; latrines à chaque étage, grande citerne en fer galvanisé en briques, jardin pailler et cour, grande cour pavée en pierre; partie de cour en fer ouvrage divisant l'entrée pour voitures de la cour principale; le tout en parfaite condition. La propriété de cette propriété à toutes les commodités, la rendant une résidence de convenance comme résidence, pension ou club, et la parfaite condition dans laquelle elle se trouve, mérite qu'elle soit visitée afin de pouvoir apprécier tous les avantages qu'elle offre.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, la balance à un crédit de un deux et trois ans pour des billets des acquéreurs portant hypothèque spéciale et lien de vendeur, et privilège sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente et de toutes les clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente; les acquéreurs auront à payer les primes non expirées d'assurance, à transférer et délivrer les polices d'assurance en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes pour 1897, et devront déposer avec l'encanteur 10 pour cent de leurs acchères pour lier la vente. Les propriétés de la rue St Louis le vendeur se réserve le droit de l'occuper un mois sans avoir à payer de loyer et autre frais.

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
11 avril—à date

PAR E. A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

12 actions du stock de la compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles.

Mercredi, 21 avril 1897, à midi.

Succession de Mme Julia A. Bloch, veuve de Darius W. Lloyd. No 52 661—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau No 806 rue Perdido.—MERCREDI, 21 avril 1897, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune entre les rues Carondelet et St Charles. En vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé le 1er avril 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue à l'enchère publique par l'acquéreur au plus et au delà du prix d'adjudication; l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 mars—27 28—av 4 11 18 25 30 27

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 13 AVRIL 1897,

Vente en Partage.

PAR LOUIS A RICHARDS & CO—Louis A. Richards, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune.—MARDI, 13 avril 1897, à midi à la bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 23 février 1897 et signé le 1er mars 1897, par l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire intitulée Joseph P Matthews vs "The First Free Will Baptist Church" No 51,737, du dossier de ladite Cour, à l'encan public, il sera vendu:

Une certaine portion de terre située dans cette ville, dans l'ilet borné par les rues Urquhart Touro, (anciennement Union) Regatelle et Maxwell mesurant mesure américaine, 19 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Urquhart par une profondeur de 150 pieds.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Fred Zingel, notaire, aux frais de l'acquéreur ainsi que les taxes de 1897. 20 0/0 de dépôt devant être versé au moment de l'adjudication
12 mars—12 14 21 28—avr 4 11 12 13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Mardi, 27